

DEFINITION DU TERME VALORISATION

Ce terme générique recouvre le réemploi, la réutilisation, la régénération, le recyclage, la valorisation organique ou la valorisation énergétique des déchets.

- **réemploi** : Opération par laquelle un bien usagé, conçu et fabriqué pour un usage particulier, est utilisé pour le même usage ou un usage différent. La réutilisation et le re-conditionnement sont des formes particulières de réemploi.
- **réutilisation** : toute opération par laquelle les composants de véhicules hors d'usage servent au même usage que celui pour lequel ils ont été conçus. La réutilisation couvre donc la remise sur le marché des pièces démontées par les démolisseurs et la rénovation de pièces.
- **régénération** : Opération visant à redonner à un déchet les caractéristiques physico-chimiques qui permettent de l'utiliser en remplacement d'une matière vierge.
- **recyclage** : Opération visant à introduire les matériaux provenant de déchets dans un cycle de production en remplacement total ou partiel d'une matière première vierge.
- **valorisation organique** (appelée aussi valorisation matière) : Utilisation de tout ou partie d'un déchet en remplacement d'un élément ou d'un matériau.
- **valorisation énergétique** : Utilisation d'une source d'énergie résultant du traitement des déchets.